

CONTRAT D'ACHAT D'UN CARNET DE SÉANCES DE GYM MATERNITÉ

Entre les soussignés :

Mégane Lemery Coaching, SIRET 97892065000014, domiciliée 1 Allée des Bigarades, 97400 Saint-Denis, représentée par Mme Mégane Lemery, ci-après « **le Prestataire** »,

et

Le Client, dont les coordonnées sont précisées ci-dessous, ci-après « **le Client** » :

Nom et prénom	
Adresse	
Date de naissance	
Date d'accouchement prévue	
Téléphone	
E-mail	

I. Objet

Le présent contrat encadre l'achat d'un carnet de séances de gym maternité (prénatale et/ou postnatale), comprenant des exercices adaptés de mobilité, renforcement musculaire, respiration et travail postural, selon les formules décrites à l'article III.

II. Modalités des cours

Les cours se déroulent selon le planning défini sur l'application Zenamu, au CSSP, 4 avenue de la Victoire, 97400 Saint-Denis, et à Konnection Studios, 8 rue du Moulin à Vent, 97400 Saint-Denis. Le lieu de chaque séance est précisé lors de la réservation sur l'application, l'un ou l'autre site pouvant être proposé selon le planning en cours.

La réservation préalable via l'application indiquée par le Prestataire est obligatoire et reste soumise aux places disponibles. Le carnet ne garantit pas une place automatique à chaque séance.

Les cours sont maintenus à partir de **3 participantes inscrites minimum**. En dessous de cet effectif, la séance pourra être annulée sans être décomptée du carnet, avec prolongation de sa validité en conséquence.

En cas d'indisponibilité du Prestataire, une solution de remplacement pourra être proposée. À défaut, les séances concernées ne seront pas décomptées et la validité des carnets sera prolongée en conséquence. Les participantes seront informées dans les meilleurs délais.

III. Formules, tarifs et utilisation

Formule	Séances	Prix total	Prix / séance	Validité
Découverte	6	108 €	18 €	2 mois
Équilibre	12	204 €	17 €	4 mois
Sérénité	20	320 €	16 €	8 mois

La formule Découverte est payable en une fois. Les formules Équilibre et Sérénité peuvent être réglées en deux fois à 30 jours d'intervalle. Ce paiement fractionné constitue une facilité de paiement ; l'intégralité du prix du carnet reste due dès la conclusion du contrat. **Le premier paiement est exigé avant la première séance.** Le règlement s'effectue en espèces, par lien de paiement ou sans contact. Une facture est disponible sur demande.

En cas de retard de paiement, l'ensemble des sommes dues peut être réclamé immédiatement et les séances suspendues jusqu'à régularisation. Conformément à l'article L441-10 du Code de commerce, **40 €** d'indemnité forfaitaire et une pénalité au taux légal majoré peuvent être appliqués, sans préjudice de dommages-intérêts complémentaires justifiés.

Sauf dispositions légales impératives contraires, notamment celles relatives au droit de rétractation lorsque celui-ci est applicable, aucun remboursement des sommes réglées ne pourra être demandé au titre des séances non utilisées après expiration du carnet.

Conformément à l'article L. 221-18 du Code de la consommation, **un droit de rétractation de 14 jours** peut s'appliquer aux contrats conclus à distance ou hors établissement (ex. achat en ligne sans rendez-vous préalable). Le Prestataire communique alors au Client les informations nécessaires à l'exercice de ce droit, qui ne s'applique pas aux contrats conclus en présence des deux parties.

Chaque carnet est valable pour la durée indiquée dans le tableau ci-dessus, à compter de la date d'achat. À l'expiration de ce délai, les séances non utilisées sont perdues et ne peuvent plus être utilisées ni prolongées, sauf disposition exceptionnelle prévue au présent contrat.

Utilisation du carnet : Les séances sont valables indifféremment sur l'ensemble des cours prénataux et postnataux proposés par le Prestataire. Si certaines séances n'ont pas pu être utilisées dans ces cours, elles pourront également être utilisées sur les cours de Pilates, selon les disponibilités et sous réserve de l'adaptation nécessaire à la situation de la participante.

IV. Annulation, absence, report et cession

Toute annulation doit être effectuée jusqu'à **21h la veille du cours**, afin de permettre à d'autres participantes de s'inscrire à la place libérée et d'être recrédité du cours. À défaut d'annulation avant 21h la veille, la séance est décomptée du carnet et considérée comme perdue. **Passé ce délai**, merci d'envoyer un message directement au Prestataire. Le cours reste maintenu dès lors qu'un minimum de 3 participantes est atteint.

Report — Un seul report exceptionnel de dernière minute est autorisé par carnet.

Cession — Le carnet de séances est **strictement personnel et non cessible à un tiers**, sauf accord exprès du Prestataire.

En cas d'impossibilité médicale temporaire liée à la grossesse ou au post-partum, un justificatif médical pourra être demandé afin d'étudier une adaptation exceptionnelle des conditions d'utilisation du carnet.

V. Santé, responsabilité et conditions de pratique

Certificat médical — Aucun certificat médical n'est exigé avant la première séance, mais cela est fortement recommandé. Le Prestataire décline toute responsabilité en cas de blessure résultant d'un état de santé non déclaré, d'une contre-indication non signalée, ou du non-respect des consignes données pendant les séances.

Assurance — Le Prestataire déclare être couvert par une assurance responsabilité civile professionnelle pour l'ensemble des prestations proposées.

VI. Protection des données personnelles

Les données personnelles collectées servent uniquement au suivi et à la sécurité de l'accompagnement, sans transmission à des tiers hors obligations légales. Le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression auprès du Prestataire ; les données sont conservées pendant la relation contractuelle, augmentée des délais légaux applicables (comptable, fiscal).

VII. Droit à l'image

Aucune photographie, vidéo ou tout autre contenu représentant le Client ne sera utilisé à des fins de communication sans son accord écrit préalable.

VIII. Droit applicable et litiges

Le présent contrat est soumis au droit français. En cas de différend, les parties s'efforceront de trouver une solution amiable. À défaut, les tribunaux compétents du ressort de Saint-Denis de la Réunion seront seuls compétents, sous réserve des dispositions légales impératives applicables au Client consommateur.

IX. Conditions applicables aux achats futurs

Sauf modification communiquée par le Prestataire, les présentes conditions s'appliquent aux futurs carnets achetés auprès du Prestataire. Tout nouvel achat vaut acceptation des présentes conditions, sans nécessité de signer un nouveau contrat.

X. Acceptation

Le Client reconnaît avoir pris connaissance du présent contrat et en accepter les termes sans réserve.

Fait à Saint-Denis, le, en deux exemplaires originaux.

Signature du Prestataire

précédée de la mention « lu et approuvé »

Signature du Client

précédée de la mention « lu et approuvé »